

Pour cette nouvelle année scolaire 2007/2008, l'association est heureuse d'être présente et engagée pour sa deuxième année.

A la suite de l'Assemblée Générale du 20.09.07, la composition du bureau a été votée le 27.09.07 avec un changement notable en raison du départ "obligatoire" de notre 1er Président de l'association Daniel Burc.

Au travers de ce bulletin et aux noms de tous les membres de l'association, nous remercions vivement son investissement, sa disponibilité et sa volonté de créer des projets appropriés aux besoins des élèves (aide aux devoirs, CLAE...). Profitons en aussi pour souhaiter la bienvenue aux parents d'élèves qui nous ont rejoint pour contribuer à accompagner les

projets et à soutenir les animations au cours de l'année.

Pour cette année, nous allons (au retour des vacances scolaires de la Toussaint) remettre en place l'étude du soir à l'aide de l'association AMISS. Nous proposons à ce t e f f e t une réunion d'information e t d'ins c r i p t i o n le jeudi 18.10.2007 à 20h 30 (Salle des fêtes).

Nous espérons également concrétiser au plus tôt d'autres projets tel que le CLAE. Une démarche dans ce sens, en partenariat avec la mairie de la commune est en cours.

Enfin, nous souhaitons pouvoir durant l'année convier les élèves et leurs familles à des animations ludiques et conviviales. Beaucoup d'idées fourmillent...



INFO PRATIQUE

Pour joindre l'association, vous pouvez déposer un courrier dans la boîte à lettres située à l'entrée de l'école.

Adresse web

<http://apev.ecolevillemade.info>

Obj e c t i f s de l'as s o c i a t i o n de s p a r e n t s d'él è v e s

L'APEV se propose d'améliorer l'information aux parents, de susciter la participation des parents à tout ce qui concerne la vie de l'école, à l'exception des domaines pédagogiques. Mais aussi d'établir et maintenir le dialogue avec les enseignants et tous les partenaires de l'école, dans un souci de collaboration. Proposer et organiser des services en faveur des parents ou des élèves.

Et enfin, l'APEV ne gère pas les conflits individuels entre parents et enseignants, mais peut jouer un rôle de médiation sur demande de l'une ou l'autre partie.

L'APEV est indépendante, c'est à dire sans affiliation à une fédération nationale.

Com m e n t d e v e n i r m e m b r e de l'APEV ?

La qualité de membre actif est acquise dès le paiement de la cotisation dont le montant pour l'année scolaire 2007/2008 est fixé à 5 euros minimum par famille.

Le bureau de l'association

Com position du bure au 2007-2008

Président : Me MORIN Aline
Trésorière : Me BOURNAS Florence
Secrétaire : Mr GENEVIEVE Jean-Pierre

Vice-présidente : Me LAPORTE Carole
Trésorière adjointe : Me DEMEURS Christèle
Secrétaire Adjoint : Mr BLANC Philippe

